CHAMBRE D'AGRICULTURE AVEYRON

Pousse de l'Herbe

Bulletin n°14 — **11 mai 2025**

Pression maximale au pâturage
Fauches en zone basse, moyenne et haute

Les bulletins "Pousse de l'herbe" se poursuivent pour l'année 2025. Chaque semaine, la Chambre d'agriculture présente l'évolution de la pousse de l'herbe pour 14 stations météorologiques du département grâce à la méthode des "sommes de températures" de l'INRAE. L'objectif est d'apporter une vision sur le stade physiologique des prairies pour pouvoir adapter les pratiques.

Repérer les stades-clés des prairies

Les sommes de températures permettent de repérer les stades importants de la pousse de l'herbe : départ en végétation, épis à 5 cm du sol, épiaison, floraison.
A chaque stade va correspondre une pratique de l'éleveur. Ainsi, dans l'idéal, le départ en végétation devrait correspondre à la mise à l'herbe des animaux, le stade épi 5 cm à la fin du déprimage, le début de l'épiaison aux premières coupes précoces (ensilage, enrubannage) (tableau 1) …

Rappel méthodologique

Calcul des sommes de températures

Pour l'herbe, une somme de températures (exprimée en degrés jours) se calcule en additionnant les moyennes quotidiennes à partir du 1er février, avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C. Ces moyennes sont établies à partir des minima et maxima relevés par la station météorologique locale.

Grâce aux sommes de températures, il est donc possible d'alerter les éleveurs sur les dates importantes de gestion de l'herbe. Cette méthode permet de s'adapter aux caractéristiques de l'année (plus ou moins précoce ou tardive) et aux différences de précocité liées à l'altitude, au lieu de se baser de façon systématique sur des dates figées.

La Source de récupération des données a changé pour 2025. Vous trouverez les informations pour 14 stations.

	Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Pleine Floraison
	Pratique (à l'optimum)	**Mise à l'herbe**	**Fin déprimage**	**Ensilage Enrubannage**	**Foin précoce**	**Foin tardif**
Type de prairie	Prairie temporaire fertile et précoce	250° jour	500° jour	750° jour	1000° jour	1200° jour
	Prairie permanente fertile et précoce	300° jour	500° jour	900° jour	1100° jour	1300° jour
	Prairie permanente de fertilité moyenne	400° jour	800° jour	1000° jour	1100° jour	1600° jour
	Prairie permanente peu fertile	500° jour	1000° jour	/	/	/

Tableau 1 : Correspondance, pour les différents types de prairie, entre les sommes de températures, les stades de pousse de l'herbe et les pratiques optimales d'exploitation

Tableau 2 : Situation au 11 mai 2025

Station météo	Altitude (m)	Somme de T°C au 11 mai 2025	Somme de T°C au 11 mai 2024	Moyenne des sommes de T°C 11 mai depuis 10 ans	Cumul des pluies des 15 derniers jours (en mm)
Canet de Salars	860	758	753	698	37
Colombiès	647	825	932		65
Cornus	718	704	806		42
Durenque	812	801	812		83
Huparlac	860	798	768	717	45
Lacroix Barrez	748	896	894	834	50
Laguiole	1 040	681	617	545	50
Millau	807	711	911	842	42
Montlaur	370	1024	1034	929	77
Peux et couffouleux	830	639	846		105
St Côme d'Olt	380	1031	1062		40
Salles la Source	578	872	914	832	63
Séverac d'Aveyron	683	834	808		58
Villefranche de Rouergue	333	1013	1073	981	48

Des températures en hausse cette semaine,

Quelques averses sont attendues en ce début de semaine mais les températures devraient augmenter (jusqu'à 24°C attendus). Ces conditions vont permettre une progression de la pousse de l'herbe. Le retour de la pluie est annoncé pour la semaine prochaine.

L'avance prise sur la moyenne des 10 dernières années est en légère baisse, la plupart des stations ont entre 4 et 15 jours d'avance, Villefranche de Rouergue : 4 jours, Salles la Source : 5 jours, Lacroix-Barrez : 6 jours, Canet de Salars : 7 jours, Huparlac et Montlaur : 8 jours, Laguiole : 15 jours. Seule la station de Millau est en retard de 11 jours par rapport à la moyenne des 10 dernières années.

Le cumul moyen de températures de la semaine dernière sur le département est de 70 °J, 50°C de moins que la semaine précédente. Les sommes de températures, au 11 mai 2025, comparées à 2024 présentent un retard entre 3 et 24 jours, 2024 étant une année très en avance.

Fauche et pression maximale au pâturage :

En zones basses (<500 m) les 900°j sont dépassés, les 1000°J devraient être atteints dans la semaine, c'est la pleine épiaison des prairies temporaires.
Dès que les conditions le permettent, il faut finir les ensilages ou enrubannages y compris des méteils (voir encadré ci-contre). Les foins précoces pourront commencer d'ici 5 à 10 jours sur les prairies les plus précoces sous réserve des conditions météorologiques. Les prairies permanentes moyennement fertiles sont au début épiaison, pour un compromis entre quantité et qualité, l'ensilage ou l'enrubannage peuvent être effectués dès que possible.

Fauche des méteils
A noter, que les méteils à vocation ensilage riches en légumineuses se récoltent un peu plus tard que les prairies précoces. Il faut un cumul autour de 950°C pour atteindre la floraison des pois. C'est un bon repère pour déclencher les premières fauches.

Au pâturage, l'ingestion doit être maximale à l'herbe sur des cycles de 20 jours. Retirer le(s) paddock(s) en trop du circuit de pâturage et les faucher.

Les zones moyennes sont aux 800°J.
Les prairies fertiles et précoces sont début épiaison. Dès que les conditions le permettent, il faut ensiler ou enrubanner pour limiter la dégradation de la qualité.
Au pâturage, **ingestion maximale à l'herbe** sur des cycles de 20 jours. Retirer le(s) paddock(s) en trop du circuit de pâturage et les faucher.

Dans les zones de haute altitude (entre 800 et 900 m), **on est à 700°J ou plus.**
Les prairies fertiles et précoces s'approchent ou sont au stade début épiaison (ray grass). Dès que les conditions le permettent, il faut ensiler ou enrubanner pour avoir un bon compromis entre quantité et qualité.
Au pâturage, c'est le plein pâturage ! Afin de limiter les refus, **il faut mettre la pression maximale** pour étêter* les graminées. Tourner sur la surface minimale de pâture sur un cycle de 20 jours, débrayer les surfaces en trop.

Les zones de très haute altitude (> 900 m), sont entre 600 et 650°J. Il faut sortir les animaux des parcelles prévues pour la fauche pour ne pas pénaliser le rendement. Tourner exclusivement sur la sole de pâture et favoriser l'ingestion des animaux au pâturage en diminuant la complémentation. **Au pâturage, le premier tour doit être terminé et la pression de pâturage doit être maximale** afin de limiter les refus par la suite. L'objectif est d'étêter* les graminées des parcelles de pâture pour rester sur des repousses feuillues. La mise à l'herbe sur les estives peut commencer.
*couper les ébauches d'épis qui commencent à monter pour rester sur des repousses feuillues

Tableau 3 : Synthèse en fonction de l'altitude et du type de prairie

<table>
<tr><th></th><th>Basse altitude (<500 m)</th><th>Moyenne altitude (entre 500 et 800 m)</th><th>Haute altitude (entre 800 et 1 000 m)</th><th>Très haute altitude (>1 000 m)</th></tr>
<tr><td>Prairie temporaire fertile et précoce</td><td>Foin précoce</td><td rowspan="2">Ensilage enrubannage</td><td rowspan="2">Ensilage enrubannage</td><td rowspan="2">Fin du déprimage*</td></tr>
<tr><td>Prairie permanente fertile et précoce</td><td rowspan="2">Ensilage enrubannage</td></tr>
<tr><td>Prairie permanente de fertilité moyenne</td><td rowspan="2">Pâturage</td><td rowspan="2">Pâturage</td><td rowspan="2">Pâturage</td></tr>
<tr><td>Prairie permanente peu fertile</td><td>Pâturage</td></tr>
</table>

*pâturage des parcelles prévues pour la fauche

Respecter une hauteur de fauche d'au moins 7-8 cm pour ne pas pénaliser la repousse !
Les avantages d'une hauteur de fauche de 7-8 cm :

- Une repousse plus rapide
- Une meilleure valeur alimentaire du fourrage (faucher plus ras c'est récolter plus de tiges avec peu de valeur)
- Une meilleure ventilation du fourrage (le fourrage n'est pas plaqué directement au sol, la circulation de l'air est facilitée)
- Une reprise de terre et de cailloux diminuée
- Moins de risques de casse du matériel de fauche et de récolte

Réussir son ensilage et son enrubannage

Rechercher un taux de matière sèche > 30 % pour l'ensilage et > 50 % pour l'enrubannage pour limiter les pertes par les jus pour l'ensilage et avoir une meilleure conservation pour l'enrubannage (tableau 4).

Tableau 4 : Estimation manuelle de la teneur en matière sèche du fourrage

Que se passe-t-il en exerçant une pression/une torsion d'une poignée de fourrage	**Taux de matière sèche correspondant (en %)**	**Récolte en**
Du jus s'écoule (mince filet à forte pression)	25	Ensilage
Mains mouillées + quelques gouttes	30	
Mains un peu humides + pas d'écoulement	40	Enrubannage
Fourrage souple et mat comme le foin	50	

Ce bulletin a été rédigé avec l'appui du CASDAR (ministère de l'Agriculture). Pour le recevoir directement par mail, il suffit d'envoyer une demande à l'adresse suivante :
poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr

Alexia DUPAIN
Conseillère agronomie fourrage, Chambre d'agriculture